

Atelier Bâti Architecture SPRL

Architecture, urbanisme & rénovation

Rue de Flandre 80, 1000 Bruxelles

TVA BE0890.123.456 | BCE 0890.123.456

Ordre des Architectes — inscrit au tableau

FACTURE

N° 2026-004

Date 31/01/2026

Échéance 28/02/2026

ÉMETTEUR

Atelier Bâti Architecture SPRL

Rue de Flandre 80

1000 Bruxelles

TVA BE0890.123.456

CLIENT

Famille Lemaire

Rue des Érables 14

1340 Ottignies

TVA Particulier (pas de n° TVA)

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNIT. HT	TVA	TOTAL HT
Mission complète d'architecture — Phase esquisse Rénovation maison unifamiliale — 180 m ² — 20 % honoraires	1	4 800,00 €	21 %	4 800,00 €
Étude de stabilité (coordination) Sous-traitance bureau d'études — refacturation	1	1 200,00 €	21 %	1 200,00 €
Demande de permis d'urbanisme Constitution du dossier + suivi commune	1	800,00 €	21 %	800,00 €
Sous-total HT				6 800,00 €
TVA 21 %				1 428,00 €
Total TTC				8 228,00 €

INFORMATIONS DE PAIEMENT

IBAN

BE89 0123 4567 8901

Communication

+++104/2026/00431+++

BIC

GEBABEBB

Conditions : Honoraires calculés en % du montant des travaux (estimation : 24 000 EUR HT total). Phase esquisse = 20 %. Paiement à 30 jours. Intérêt de retard : taux légal. Convention d'architecture signée le 15/11/2025.